RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

CASTOLIN H2O for OHM

Autres désignations commerciales
T10999 MRI PHAN 1H IM H2O DEMIN D030

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange
Solvant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin S.A.R.L.	MEC Holding GmbH
Rue:	22, avenue du Québec	Messer-Platz 1
Lieu:	F-91958 COURTABOEUF CEDEX	D-65812 Bad Soden
Téléphone:	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax:	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6196 7760-561

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]
La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires
Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

2.3. Autres dangers

Inconnus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique
Eau 100% (v/v), No.-CAS: 7732-18-5.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales
Aucune mesure particulière.

Après inhalation
Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau
Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux
Aucune mesure particulière.

Après ingestion
Aucune mesure particulière.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas combustible.

Moyens d'extinction inappropriés

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Information supplémentaire

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Voir aussi le chapitre: 10. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune mesure particulière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipulation réservée uniquement au personnel dûment formé et habilité.

Information supplémentaire

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Voir aussi le chapitre: 10.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

à conserver hermétiquement fermé, au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

MRI SAMPLE

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Conseils supplémentaires

Veiller à ce qu'en cas d'évacuation dans l'air ambiant, les concentrations du produit soient suffisamment inférieures à la valeur limite d'exposition professionnelle et à la valeur limite biologique. Le cas échéant, respecter les prescriptions locales applicables.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. N'utiliser que dans une sorbonne de laboratoire.

Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. En cas de malaise consulter un médecin.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection assurant une protection complète des yeux
Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Gants en PVA (recommandation: minimum indice de protection 2, correspondant au temps de perméation (durée d'utilisation) > 30 minutes d'après NE 374).
Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques ainsi que la durée d'exposition.

Protection de la peau

Vêtement de protection

Protection respiratoire

En cas de formation de vapeurs / de brouillard, utiliser un appareil respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
pH-Valeur:	n.a.
Point de fusion:	0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	n.a.
Pression de vapeur:	n.a.
Densité (à 25 °C):	n.a.
Hydrosolubilité:	n.a.
Température d'inflammation:	n.a.
Viscosité dynamique:	n.a.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Inconnus.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Inconnus. Solution aqueuse.

10.4. Conditions à éviter
Pas de précautions spéciales.

10.5. Matières incompatibles
Inconnus.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution
Donnée non disponible.

Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol
Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Le produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux. L'élimination des déchets est régie différemment en fonction des pays et des communes. C'est pourquoi vous devez vous renseigner au sujet du type d'élimination des déchets auprès des autorités locales.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150107 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en verre

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR); Transport fluv

14.1. Numéro ONU:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (SGH).

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: -

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com